

ENTRE STRATÉGIE ET TECHNIQUE : LA PROBLÉMATISATION DE LA TECHNIQUE CHEZ MICHEL FOUCAULT

Yudai SHIMIZU
Doctorant à l'Université Lille III
le 19 novembre 2014

1. Le sujet de la thèse : Foucault et la technique

Aujourd'hui, l'œuvre de Michel Foucault (1926-1984) est devenue célèbre non seulement dans le domaine des sciences humaines mais également dans celui des sciences sociales. D'habitude, sa philosophie se caractérise par les trois mots de clé suivants : le savoir, le pouvoir et le sujet. De plus, le savoir est rapporté à un autre terme qui est l'« épistémê », terme qui est devenu célèbre grâce au succès médiatique de *Les mots et les choses* (1966). Le pouvoir, de son côté, tend à être classifié dans ces sous-notions qui sont « le pouvoir de souveraineté », « le pouvoir disciplinaire » et « le bio-pouvoir ». Enfin, le concept de discours sert de charnière entre le savoir et le pouvoir. Tous ces concepts sont considérés comme les mots de clé pour parler de la philosophie foucaldienne, faisant ainsi couler beaucoup d'encre chez ses commentateurs.

L'œuvre de Foucault également exerce une influence sur les philosophes et les historiens, ce qui leur permet d'écrire des livres devenus eux-mêmes célèbres. Parmi eux figurent : Edward Said et *Orientalism*, Judith Butler et *Trouble dans le genre*, Giorgio Agamben et *Homo sacer*, Antonio Negri et Michael Hardt et *L'Empire*, Anne Laura Stoler et *La chair de l'empire : Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*. Ces exemples, dont le nombre est très limité, montrent tout de même que le public reçoit avec beaucoup d'intérêt les travaux du philosophe, suscitent ainsi de vifs débats autour de ses textes non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Cependant, malgré un bon nombre de recherches sur sa philosophie, le thème « Foucault et la technique », auquel sera consacrée ma thèse, n'a pas attiré l'attention. En effet, par rapport à d'autres sujets tels que le « sujet » ou la « norme

», peu de commentaires ont été consacrés au sujet de la technique chez lui¹. Ce phénomène semble évident au premier regard, puisque Foucault lui-même n'a pas mené une réflexion autour de la notion de technique et de technologie dans ses ouvrages. Ainsi, le problème se pose de savoir comment le choix de ce sujet se justifie.

Malgré l'absence d'études thématiques de Foucault sur la notion de technique, il n'est cependant pas difficile de constater que dans les textes de Foucault, en particulier ceux écrits à partir de la seconde moitié des années 1970, s'emploient fréquemment des termes qui rappellent l'idée de la technique ; c'est comme si ses textes étaient *hantés* par l'idée de technique. À titre d'exemple, dans ses ouvrages il ne cesse jamais d'utiliser des expressions telles que : « la technologie du pouvoir », « le dispositif du pouvoir », « la technologie politique du corps », « la technique du savoir », « l'art de gouverner », etc. Il convient de noter que les termes de cette sorte accompagnent toujours ses concepts plus répandus qui sont le « pouvoir », le « savoir ». C'est d'ailleurs Michel de Certeau qui fut le premier à remarquer dans *L'Invention du quotidien I : Arts de faire* (1980) l'importance de ce phénomène chez le philosophe. Ses concepts célèbres que sont le pouvoir et le savoir s'accompagnent toujours d'autres termes plus « mineurs » - pour reprendre le terme de Deleuze - comme la technique, la technologie, le dispositif, l'art, etc. Pourtant, il n'est pas entré dans le détail pour rendre compte de ce phénomène, laissant ainsi ouvert la problématique dans laquelle s'inscrit ma thèse. Voilà comment se justifie l'importance du thème « Foucault et la technique ». Cela dit, ce thème semble très précis. Le problème se pose donc de savoir quel rapport il a avec un problème plus général de la philosophie : autrement dit, quel sera son enjeu plus général ?

1 . Parmi ces études figurent : en France celui de Judith Revel intitulé « Michel Foucault : Repenser la technique » (2009) ; en Italie celui d'Antonella Cutro qui s'intitule *Michel Foucault. Tecnica et vita. Biopolitica e filosofia del bios* 2004 ; dans les pays anglophones, celui de Joseph C. Pitt : " Was Foucault a Thinker of Technology ? " 2007 comme celui de Marco Altamirano " Three Concept for Crossing the Nature: Technology, Milieu, Machin" 2014).

2. La Problématique générale de la thèse : Sur le problème actuel de la philosophie française

Pour répondre à cette question, il nous convient de recourir au livre de M. Frédéric Worms - l'ancien professeur à l'université Lille III et actuellement l'enseignant à L'ENS - qui s'intitule *La philosophie en France au XX^e siècle*, livre qui nous semble servir de base aux recherches de l'histoire de la philosophie française contemporaine. Dans le livre l'auteur évoque trois moments décisifs au cours de l'histoire de la philosophie française au XX^e siècle : d'abord, le début du XX^e siècle où le problème de « l'esprit » a surgi avec les ouvrages de Bergson et de Brunschwig ; ensuite le moment où la notion d'« existence » a occupé une place majeure avec l'apparition des philosophes comme Sartre et de Merleau-Ponty d'un côté et de Bachelard et de Canguilhem de l'autre ; enfin le troisième moment qui est celui de « la structure » provoqué par les auteurs, dont notamment Levi-Strauss, Lacan, Barthes, etc. Suivant Worms, Foucault, Deleuze et Derrida rejoignent en retard la problématique de la structure, leur permettant de douter de cette problématique. Ce qui fait qu'ils se donnent l'idée de réfléchir sur le concept de « différence », concept qui est sous-jacent à celui de structure mais qui le déborde. A titre d'exemple, Foucault a rédigé *Les mots et les choses* en 1966, suivi par *L'écriture et la différence* (1967) de Derrida et *Différence et répétition* (1968) de Deleuze. Les deux derniers portent dans leur titre le mot « différence », alors que le premier a pour objet de rendre compte de *différences* entre différentes *épistémés*.

Ce qui est intéressant dans la description de l'histoire de la philosophie française chez Worms, c'est qu'il ne s'arrête pas sur le problème de la structure et de la différence, problème qui est déjà tout à fait connu et n'a donc pas besoin d'être répété ; dans son livre il va plus loin pour saisir la problématique actuelle dans laquelle lui-même est impliqué. En effet, il estime que les ouvrages de Foucault, de Deleuze et de Derrida peuvent être divisés en deux parties : le premier ensemble des textes relève encore de la thématique de la structure et de la différence tout comme les écrits de leurs prédécesseurs comme Lacan, Barthes, Althusser, etc. Or, grâce à

leur arrivée tardive à cette problématique et aussi à l'impact énorme du mouvement Mai 68 , le second ensemble de leurs textes peuvent se placer en dehors du problème de la structure, pour entrer dans une nouvelle problématique : celle de « la vie et la justice ». Tout en prenant pour l'exemple les textes de Derrida, dont notamment *Apprendre à vivre, enfin*, il souligne que la transformation de la problématique au sein de leurs pensées ne s'arrête pas là, provoquant ainsi un changement du problème dans tout le reste de la philosophie française des années 1980. Cela a pour conséquence de donner lieu à la revalorisation des auteurs tels que Lévinas, Ricœur à l'intérieur de la philosophie en France ; de l'autre, cela facilite également la réception en France des philosophes étrangers, dont l'enjeu majeur s'articule sur le problème de la justice et de l'éthique : Worms pense notamment à Habermas et à Rawls.

Une telle perspective de la philosophie contemporaine en France, qui souligne l'impact de Foucault, Derrida, Deleuze dans la création d'une nouvelle problématique, mérite d'être approfondie, mais elle suscite toutefois un problème : celui de la nommer avec les deux notions hétérogènes qui sont « la vie » et « la justice ». Leur hétérogénéité n'est pas sans donner un certain malaise à ses lecteurs. Certes, différents débats qui se produisent aujourd'hui ont d'une certaine manière un rapport avec la vie et la justice. Cependant, serait-il erroné de penser à la possibilité que derrière ce couple la vie et la justice se cache un autre élément qui est plus fondamental et donc qui les sous-tend ?

Au fond de cette dichotomie, la vie et la justice, celle qui est formulée par Worms, on peut supposer la présence d'un problème : celui de la « technique ». Mais est-il vraiment légitime de reformuler le problème de la vie et la justice en un seul problème qu'est la technique ? Là, il convient d'évoquer l'exemple de Bernard Stigler. L'un des successeurs de la pensée de Derrida - il est d'ailleurs le philosophe qui s'est vu accorder le plus d'importance par Worms à la fin de son livre -, Stigler cherche à mettre en relief entre autres le problème de la technique dans ses trois volumes de *Le temps et la technique*. Appuyés sur sa lecture approfondie de Heidegger et de Derrida, ses ouvrages tentent de montrer comment la technique peut

être considérée comme source de la vie et de la mort ; en effet, il s'oppose à l'idée reçue selon laquelle c'est la vie qui est fondatrice des activités techniques. Selon lui, Heidegger essaie de détruire - ou « déconstruire » pour reprendre le terme cher à Derrida - l'idée métaphysique de la mort au profit de l'analyse existentielle de la mort, analyse qui s'est développée dans *Être et temps*. Ce qui lui semble permettre de sauver le rapport authentique avec la mort propre à chaque individu. En revanche, Derrida et Stigler visent à démontrer la nature artificielle et donc « technique » de l'idée heideggerienne de l'authenticité de la mort, en y opposant une autre conception de la mort : celle de morts fragmentaires et pluriels. Ainsi constate-t-on que le problème de la vie et de la mort peut être rapporté à celui de la technique.

Pour ce qui est du lien entre le problème de la justice et la technique, la référence à la philosophie du dernier Derrida, dont notamment celle qui s'élabore dans *Force de loi* (1994), est également révélatrice pour nous. Le philosophe s'efforce d'y montrer que la justice ne serait jamais *calculable* et donc indéconstructible. Là, il convient de rappeler que basé sur le nombre l'acte de calcul noue essentiellement un lien avec la technique. Comme l'a montré Bergson, philosophe que Worms considère comme source de la philosophie française au XX^e siècle, la technique du nombre est à l'origine de l'espace. L'idée de l'art du nombre a été sous-jacente dans le schématisme kantien², mais le philosophe allemand s'est contenté d'ouvrir la problématique pour la laisser ouverte. L'enjeu du discours derridien sur la justice est donc de faire sortir la notion de justice de la technique du calcul, pour donner naissance à un acte de justice singulier sans fondement de la raison calculatrice. En ce sens, écrit Derrida en citant le nom de Kierkegaard, la décision juste ressemblerait à la folie. Ainsi la réflexion autour du problème de la justice exigerait-elle également la pensée sur la technique. Voilà comment les deux notions qui constitueraient la problématique actuelle aux yeux de Worms sont reformulés avec l'autre problème qu'est la technique.

2 . En effet, dans *Critique de la raison pure*, Kant a clairement rapproché le schématisme de l'art, donc la technique : « Ce schématisme de notre entendement, relativement aux phénomènes et à leur simple forme, est un art caché dans les profondeurs de l'âme humaine, et dont il sera toujours difficile d'arracher le vrai mécanisme à la nature pour l'exposer à découvert devant les yeux » (Kant, *Critique de la raison pure*, trad.).

3. Foucault et la problématisation de la technique

Malgré les pages peu nombreuses destinées à l'explication de la pensée de Foucault dans *La philosophie en France au XX^e siècle*, il ne serait pas faux de considérer que sa philosophie relèverait également du problème de la technique. En effet, son auteur évoque quelques fois le concept de biopolitique pour situer Foucault dans la problématique contemporaine. Comme on l'a évoqué ci-dessous, dans ses livres des années 1970, à savoir *Surveiller et punir* (1975) et *L'histoire de la sexualité I : la volonté de savoir* (1976), on assiste à une prolifération de mots du registre de la technique : à savoir, la technique, la technologie, le dispositif, le mécanisme, etc. De plus, tous ces termes sont annexés à ses notions plus célèbres comme le pouvoir, le savoir, la gouvernementalité, ce qui donne lieu à des expressions telles que la « technologie du pouvoir », la « technique du savoir », et ainsi de suite. Cependant, au contraire des recherches sur la philosophie de Derrida, les commentateurs de la pensée foucaldienne n'ont pas porté une attention suffisante sur la récurrence de ces termes techniques, récurrence qui n'est pas difficile à observer. Le problème est alors de savoir comment expliquer cette pauvreté de la prise en compte de la technique dans les recherches sur sa pensée malgré l'apparition fréquente de la technique dans ses écrits.

Cela s'explique tout d'abord par le mélange des deux expressions au sein même des textes de Foucault : à savoir « la technologie du pouvoir » et « la stratégie du pouvoir ». De plus, il n'a jamais cherché à expliquer en quoi consiste leur différence. Mais le début de *Surveiller et punir* nous permet de comprendre que dans sa pensée la technologie du pouvoir est liée à une autre expression qu'est « la technologie politique du corps », tandis que la stratégie du pouvoir est mise en rapport avec « la microphysique du pouvoir ». Cette dernière commence à s'employer également au milieu des années 1970 dans ses écrits, là où ses efforts sont consacrés à dégager l'idée de la « guerre » dans le concept de pouvoir. Le discours foucaldien sur la guerre au milieu des années soixante-dix avait pour objet

de s'opposer à la fameuse notion marxiste de « lutte des classes ». Selon lui, on souligne traditionnellement le mot « classes » au détriment de « la lutte ». Il lui paraît donc important de mettre en valeur la dernière pour comprendre le pouvoir.

Entre ces deux expressions, à savoir « la technologie du pouvoir » et « la stratégie du pouvoir », les études précédentes ont tendance à accorder plus d'importance à la dernière qu'à la première. Cette tendance s'observe le mieux dans *Foucault* (1986) de Deleuze. Malgré peu de pages consacrées à l'élucidation de l'idée de la technologie chez Foucault, il écrit longuement à propos de la stratégie du pouvoir pour rendre compte qu'à ses yeux *Surveiller et punir* révèle avant tout la stratégie - ou « diagramme » pour reprendre le terme cher à Deleuze - du pouvoir disciplinaire qui traverse la société moderne en Europe. L'impact de *Foucault* a été tel que d'autres recherches se tournent également autour de la notion de stratégie, même pour s'opposer à l'interprétation deleuzienne du pouvoir.

Or, malgré l'interprétation attractive de Deleuze, la pensée de Foucault semble aller dans la direction de la réflexion sur la technique plutôt que sur la stratégie. En effet, la fin de ses cours au Collège de France *Naissance de la biopolitique* (1978-1979) se termine par une phrase qui définit la politique comme lutte entre diverses techniques du gouvernement, gouvernement entendu au sens non pas nominal mais verbal du terme :

« Qu'est-ce que c'est que la politique, finalement, sinon à la fois le jeu de ces différents arts de gouverner avec leurs différents index et le débat que ces différents arts de gouverner suscitent ? C'est là, me semble-t-il, que naît la politique »³.

De surcroît, la notion de « gouvernementalité », notion artificielle qu'il a inventé en 1978, est toujours liée aux termes comme la technique, la technologie, l'art. Il est très significatif qu'il n'ait jamais formulé une expression comme « la stratégie de la gouvernementalité ».

Pour éclairer mieux l'intérêt que la pensée de Foucault portait à la technique vers la fin des années 1970, il ne sera pas inutile de prendre deux exemples. L'un concerne une introduction que Foucault a rédigé à la traduction d'*Anti-Œdipe* (1972)

3 . Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique : Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard / Seuil, 2004, p. 317.

de Deleuze et de Guattari en 1978. Selon lui, le succès de ce livre est dû au fait qu'il se lit comme un livre de l'*ars* : *ars erotica*, *ars thoretica* et *ars politica*. Là, il convient de rappeler que le mot *ars* est une traduction latine du mot grec *technê*, à savoir la technique. Or, cette mise en relief du mot *ars* est loin d'être évidente, puisque les mots de clé y sont moins l'*ars* que « la machine », « ligne de fuite », « le corps sans organe », etc. Il ne serait donc pas erroné de dire que cette introduction nous montre bien en réalité l'intérêt foucaldien pour la technique à cette période.

L'autre exemple est la réception foucaldienne de la pensée de Habermas, qui vient d'être présentée au milieu philosophique en France dans les années soixante-dix : à titre d'exemple, *La technique et la science comme « idéologie »* a été publié chez Gallimard en 1973 ainsi que *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, chez Payot en 1978. Foucault lui-même commence à parler de ce philosophe allemand à partir de la fin des années soixante-dix. Là encore, Foucault ne se réfère pas aux notions que l'on utilise habituellement pour caractériser la philosophie de Habermas : par exemple, l'espace public, la publicité, etc. Foucault caractérise sa pensée par la philosophie de la technologie : selon lui, la réflexion de Habermas s'articule autour de la technologie de la production, celle de la signification comme celle de la domination⁴. Ce résumé relève de la stratégie foucaldienne pour mettre en relief la nouveauté de son propre travail en cours : celui de rendre compte de la technologie du gouvernement de soi. Cette idée de quatre technologies s'observe ici et là : par exemple, au début de son cours tenu aux États-Unis *The Technology of the Self*, il évoque quatre technologies qui couvrent ses domaines de recherche : la technologie des signes, de la production, des autres et de soi-même. Là, il faut remarquer qu'avec l'emploi de plus en plus fréquent du terme technique, non seulement la stratégie mais également le mot « pouvoir » lui-même reculent au sein de sa pensée. On se demanderait alors pourquoi un tel renversement a lieu au profit de la notion de technique au cours de son travail.

4 . Cf. Michel Foucault, « Sexualité et solitude », in Michel Foucault, *Dits et écrits II : 1976-1988*, Gallimard Quarto, 2001, p. 989-990.

Or, il se peut qu'une telle question ne soit pas bonne, dans la mesure où on risquerait de réduire la créativité du choix singulier de Foucault au simple rapport de cause à effet. En effet, après la publication de *Surveiller et punir* et de *Volonté de savoir*, Foucault aurait eu une possibilité totale de choisir son projet de recherches sur la guerre, projet qui a été déjà annoncé dans le cours « *Il faut défendre la société* » en 1976. Autrement dit, il avait deux possibilités devant lui : celle de l'étude sur la guerre d'une part et celle qui porte sur la technologie de l'autre. Et enfin il s'est tourné vers les recherches de la technologie du gouvernement, comme on vient de le constater à travers cet exposé. De nombreuses recherches essaient de découvrir dans ce passage du pouvoir à la technologie gouvernementale une élaboration « théorique » face au problème du pouvoir. Il s'agirait d'un argument typique aux recherches inspirées de *Foucault* de Deleuze. Mais, en réalité, il vaut mieux y voir une problématisation de la technologie que Foucault a opérée avec une liberté entière ; loin de donner une définition définitive à la notion de technologie, le philosophe en a créé un problème à venir.

À la fin de l'exposé, il convient de rappeler que pour le dernier Foucault, la problématisation est avant tout liée à la créativité. Plutôt que d'être une étape préliminaire pour trouver la réponse définitive, la problématisation est elle-même valorisée comme création précieuse. En effet, dans son cours intitulé *Fearless Speech* en 1983, il la définit de la manière suivante :

« La problématisation est toujours une sorte de création ; mais une création au sens où, étant donnée une certaine situation, on ne peut pas inférer qu'une telle problématisation ne s'ensuivrait. Étant donnée une certaine problématisation, on ne peut comprendre que la raison pour laquelle cette sorte de réponse apparaît comme réponse à un certain aspect concret et spécifique du monde »⁵.

Voilà la problématisation créative de la technologie chez Foucault, que ma thèse tente de découvrir et de situer dans l'histoire de la philosophie en France au XX^e siècle, tentative qui pourrait cependant la modifier dans une certaine mesure ; car la problématisation est toujours un acte créatif.

5 . Michel Foucault, *Fearless Speech*, Semiotext(e), 2001, p. 172-173. Le texte est originellement écrit en anglais et il est traduit par moi.